

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 avril 2021

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Jean Marc BOUSCHBACHER
Mme Thérèse LALOGÉ - Mme Agnès JEANMICHEL Mme Nicole
DELAVILLE - Mme Petra LAURAIN - M. Régis BELGERI Mme Coralie
THOUVENOT - M. Pascal FERRARD - Mme Yasmine AKSU M. Anthony
SCHIARATURA - M. Patrick ALBERTOLI - M. Christophe DEMARQUE –

Excusée :

Mme Sylvie PALUMBO pouvoir à M. Patrick ALBERTOLI

Absent : M. Thibault HEINTZ

Date de la convocation : 23 avril 2021

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

1 - S.D.A.N.C : participations financières – année 2021

3 - Lotissement Hexagone : vente d'une parcelle

4 - Communauté de Communes : modification des statuts (*compétence
mobilité*)

5 - Demandes subventions : réseau eau potable – rue des Pavillons

6 - Annulation des demandes de reversements URSSAF/IRCANTEC.

Informations et questions diverses

Début du conseil : 20 h 05

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER PROCÈS VERBAL

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 9 avril 2021 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 - S.D.A.N.C : participations financières – année 2021 (délibération n° 2021.04.30/01)

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère à ce service pour les compétences, contrôle, réhabilitation, et entretien. Pour l'exercice 2021 la cotisation est fixée à 145,00 €.

A l'unanimité, le conseil accepte ce montant.

2- SPL-Xdemat : approbation nouvelle répartition du capital social
(délibération n° 2021.04.30/02)

Monsieur DESVERNES rappelle que lors de la réunion du 29 novembre 2019 le conseil à l'unanimité a décidé d'acquérir une action de 15.50 € auprès de la

Société SPL-Xdemat directement auprès du Département sur le territoire duquel la collectivité est située.

Lors de leur assemblée générale qui se déroulera le 7 juin, cette société va se prononcer sur une résolution concernant la répartition du capital social modifiée depuis la dernière assemblée eu égard aux entrées et sorties d'actionnaires intervenues au cours des derniers mois.

Or, selon le Code des collectivités territoriales, le représentant d'une collectivité actionnaire de la société ne pourra valablement voter une telle résolution que s'il a été préalablement autorisé via une délibération de son assemblée délibérante.

A l'unanimité, le Conseil désigne Monsieur DESVERNES pour représenter la commune.

3 – LOTISSEMENT L'HEXAGONE : vente d'une parcelle (délibération n° 021.04.30/03)

Monsieur et Madame MIETHKE Eric confirment l'option sur la parcelle n° 625 du lotissement de l'Hexagone.

A l'unanimité, les membres du Conseil donnent leur accord à la vente de ce terrain.

Arrivée de Monsieur Thibault HEINTZ.

4 – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : modification des statuts (compétence mobilité) (délibération n°2021.04.30/04)

Monsieur DESVERNES indique que la Communauté de Communes les Vosges Côté Sud Ouest a opté pour la compétence "mobilité" lors du dernier conseil communautaire et par conséquent a modifié ses statuts.

Le conseil doit se prononcer sur cette modification statutaire.

C'est à l'unanimité que cette proposition est acceptée.

5 – DEMANDES DE SUBVENTIONS : réseau eau potable – rue des Pavillons (délibération n° 2021.04.30/05)

La FMS a fait l'acquisition des "pavillons" situés derrière l'ancien bâtiment de l'EHPAD. Ses représentants sont venus nous présenter son projet de réhabilitation du site.

Les trois bâtiments concernés sont actuellement desservis en eau potable par le biais de l'EHPAD.

Une extension du réseau de la rue des Terrasses et une création rue des Pavillons sont donc nécessaires afin qu'ils deviennent autonomes. Le coût prévisionnel s'élève à 20 963.00 € H.T.

Le Conseil accepte à l'unanimité cette modification et sollicite le Conseil Département pour bénéficier de subventions.

6 - Annulation des demandes de versements URSSAF/IRCANTEC (délibération n° 2021.04.30/06)

A la suite du départ prématuré d'un emploi C.A.E. une réduction de cotisations a été émise en décembre 2011.

Lors de la déclaration annuelle des cotisations en janvier 2012, ces sommes ont été déduites une seconde fois.

Par conséquent, il y a lieu d'annuler ces demandes de remboursement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte ces annulations

Informations et questions diverses

- Les 20 et 27 juin se dérouleront les élections départementales et régionales.

La commune s'est portée volontaire pour mettre sous pli les propagandes électorales pour les 84 communes du canton soit environ 14100 enveloppes.

Les agents communaux effectueront cette tâche entre le 10 et 18 mai, en dehors de leur temps de travail ;

- Des acquéreurs éventuels se sont manifestés pour le local en vente à côté du contrôle technique, route de Contréville pour création d'un atelier mobilier en bois ;
- Visite de Mr l'ambassadeur de Slovaquie au musée. Dans son mail du 15 avril, il nous informe que suite à son contact avec Monsieur le Maire de la commune de HUMENNÉ, celui-ci lui a confirmé son intérêt à relancer les contacts et les relations avec la commune et qu'il sera heureux de participer à la cérémonie commémorative ainsi qu'à la réouverture du musée le 30 juin 2021 ;
- Concernant le reboisement dans la forêt communale Monsieur KONTOR, notre référent ONF, nous informe qu'il a réalisé les diagnostics de sol des parcelles 12 et 14 : le sol est excellent ;

travaux :

- Dans le bâtiment de la MPT : rénovation d'une pièce, dans l'appartement loué, par l'entreprise Marulier ;
- Intervention de l'Entreprise Levieux le 19 mai sur la toiture du bâtiment "espaces verts";
- Les escaliers de la brèche réparés et rambarde repeinte en rouge ;
- La rambarde de l'église et celle des escaliers du château relookées ;
- Vu les risques sécuritaires et leur état de vétusté les volets bois de la façade arrière mairie ont été enlevés et stockés dans un local à la Barbeline ;
- La clôture du centre de la préhistoire a été reposée par les services techniques de la commune ;

Commande de travaux :

- Clôture du stade aux Ets Pasquerau ;
- Local de la Barbeline : le 27 avril à l'entreprise FUMASOLI montant des travaux TTC 27 137,64 €. Devis en attente pour une banderole qui sera posée pour proposer la vente ou la location de cette cellule ;

Divers :

- Des photos de la fresque du groupe scolaire nous sont demandées par Monsieur Alain Baugrand pour les insérer dans la "nouvelle revue lorraine" ;
- Comme l'association Emmaus est fermée jusqu'à nouvel ordre (confinement), le décor de la vitrine local Briffaut ne peut pas être renouvelé ;
- Le 3 mai 2021 arrivée du TIG (travaux d'intérêt général), il sera affecté aux espaces verts ;
- Les bureaux de mairie seront fermés le vendredi 14 mai (pont) ;
- La campagne de capture et stérilisation chats errants est programmée le samedi 15 mai et dimanche 16 mai à la déchèterie, rue château et rue de la collégiale. Un courrier sera distribué aux habitants concernés ;
- Une subvention de 300 € est accordée par le Conseil Départemental pour les protections en plexi pour les assesseurs qui seront utilisées lors des prochaines élections ;
- La pose de l'alarme au château par Homiris reportée au 2 juin ;
- La mise à jour du règlement intérieur du cimetière est en cours ;
- Suite à l'intervention de monsieur Pierre Champagne dans le bâtiment des anciens abattoirs : absence de chauve-souris et de pigeons. Une seconde visite est prévue ;
- Visites gratuites guidées programmées les 18 juillet et 22 août par le pays d'Epinal Art et d'histoire sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures.

Darney, le 30 avril 2021

Le Maire

Y. DESVERNES

